



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse

Secrétariat territorial

Unité Educative de milieu Ouvert
1 rue de verdun
71100 Chalon-sur-Saône
Tel : 03 45 77 10 61 Fax : 03 45 77 10 74



STEMOI de Chalon-sur-Saône... Histoire d'un déménagement raté !

**A la PJJ il n'y a pas que les jeunes qu'on jette par les fenêtres....
L'argent aussi !**

Depuis ces 5 dernières années la PJJ a déployé beaucoup d'énergie pour virer un maximum de jeunes :

- Arrêt des protections jeunes majeurs et transfert au Conseil général... trop cher !
- Arrêt des mesures d'aide éducative et transfert au Conseil général aussi... beaucoup trop cher !
- Arrêt de l'accompagnement des mineurs victimes d'agressions sexuelles... encore trop cher !
- Fermeture du centre éducatif de Chalon-sur-Saône... travaux de remise aux normes trop chers !
- Fermeture de la direction départementale... un peu cher !
- Arrêt du financement des placements dans le secteur habilité... pas cher mais erreur de gestion !

Dès lors une question s'est rapidement imposée à notre administration : que faire de toutes ces économies ?

A l'initiative de la direction régionale de l'époque, l'idée d'organiser un concours des déménagements ratés a rapidement fait l'unanimité au sein des cadres. C'est dans cet esprit que notre direction régionale, basée à Dijon, a fermé ses portes pour s'installer à Orléans avant de revenir à Dijon deux ans après. Le coût précis de cet aller/retour n'a jamais vraiment été rendu public (redéploiement des personnels, coût du déménagement, pots de départ, d'arrivée, de départ et de retour, loyers...)

Loin de se sentir abattue par une telle performance, la Direction territoriale Côte d'Or / Saône et Loire a relevé le défi et a organisé son propre déménagement raté.

Pour répondre aux besoins d'agrandissement des services du STEMOI de Chalon-sur-Saône et de l'UEHD, la DT s'est mise en recherche de nouveaux locaux. L'UEMO et l'UEAJ manquaient de place pour recevoir les familles de manière satisfaisante ou pour pratiquer les activités avec les jeunes confiés. Le choix de regrouper les trois unités sur le même lieu a donc été fait. Rappelons tout de même qu'il y a sept ans un rapport d'inspection avait préconisé de séparer milieu ouvert et hébergement. Ce qui fut fait, mais à faire et à défaire, on est pas sans rien faire.

Aujourd'hui le bilan de la DT est plus qu'honorable :

1. Le coût :

- Le loyer des trois structures regroupées s'élève désormais à **8200 euros**. Auparavant le loyer de l'UEMO était de 3200 euros, celui de l'UEAJ d'environ 900 euros et l'UEHD était propriétaire des locaux. Le regroupement coûtera donc le double .

- Etant encore sous le coup de l'ancien bail qui ne sera terminé qu'en mai 2014, l'administration devra continuer à payer le loyer des anciens locaux de l'UEMO pendant un an et demi : Coût de l'opération : 3200 € multiplié par 18 = **57600 euros**. On frise la perfection.

- Trois mois avant le déménagement l'administration avait déjà les clés des nouveaux locaux : 8200 multiplié par trois = **24600 euros**.

Soit un total de 82 200 € (539 196 francs pour les cadres les plus anciens) ce qui revient à financer :

- 22 suivis en milieu ouvert pendant un an (10 €/jour/suivi).
- 7 clios neuves
- 57 746 litres de gazoil soit 29 fois le tour de la terre avec une clio.
- 16 440 ramettes de papier format A4 (prix d'ami)
- 164 ordinateurs
- 4 adjoints administratifs à temps complet pendant un an.

2. Gain en superficie, insonorisation, lumière...:

Le véritable défi pour la DT relevait du rapport qualité/prix qu'il fallait absolument éviter. Après avoir explosé les coûts il était important de s'assurer que les nouveaux locaux étaient moins bien adaptés que les anciens. C'est donc dans l'urgence que les collègues ont déménagé dans des locaux plus petits.

En effet, Les nouveaux locaux de l'UEMO et de l'UEAJ sont au final, exceptée la salle de réunion, plus petits que les anciens (la nouvelle UEAJ fait 90 m2 contre 91 pour l'ancienne). Par ailleurs ils sont moins bien agencés et il a fallu des trésors d'imagination à chacun pour faire rentrer les bureaux dans les pièces (pour certains il a même fallu supprimer une partie du bureau)

L'insonorisation défailante ne respecte pas les règles de confidentialité inhérente à notre travail et il n'y a pas eu de téléphone pendant presque un mois (les familles et les partenaires ne pouvaient nous joindre). Les nouveaux téléphones sont à la pointe de la technologie. Ils n'ont rien à envier à ceux de la NASA sauf que l'option « répondeur » n'a pas été retenue. Les trois services sont équipés de moquette, revêtement qui ne se pose plus dans les lieux publics pour éviter les allergies. Certains bureaux sont obligés d'avoir la lumière artificielle toute la journée même en été ! Dans un bureau une fenêtre ne s'ouvre pas et il manque le chauffage dans un autre.

Conclusion :

Les personnels avaient pourtant été consultés pour donner leur avis sur certains points (plans, positionnement des portes et des prises électriques) résultat, aucun avis n'a été respecté. On ne peut qu'adresser toutes nos félicitations aux maitres d'œuvre de ce projet et espérer que le résultat sera pris en compte dans leur évaluation annuelle. Ils verront sans doute leur prime revue à la hausse.

Quant aux personnels, c'est bien connu ils ont des capacités d'adaptation hors du commun et ils attendent impatiemment l'inauguration pour connaître le prix des petits fours et fêter ça avec le Préfet ! A cette occasion, il décernera à la Direction territoriale le prix du meilleur agent immobilier de l'année 2012 !

Lors du dernier Comité technique régional, le directeur interrégional adjoint a fait preuve de clairvoyance en déclarant aux représentants des personnels : « C'est vrai qu'à la PJJ en immobilier on est pas bons ! »... Seulement en immobilier ?

Pour la section territoriale

Laurent TISSIER
Secrétaire territorial

Pierre DINET
Secrétaire territorial adjoint